

<http://lipietz.net/La-non-regularisation-trouble-a-l-ordre-public>

Libération

La non-régularisation : trouble à l'ordre public

- Vie publique - Articles et débats -



Publication date: jeudi 22 octobre 1998

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Les grévistes de la faim du Val-de-Marne, déboutés de la régularisation, ont déménagé au quarante-cinquième jour de la cathédrale de Créteil à la salle du Conseil municipal de Limeil-Brevannes, avec l'accord du maire socialiste, Joseph Rossignol.

Tous les élus communistes et Verts du département lui ont apporté leur soutien, ainsi que le maire socialiste de Fresnes et les élus chevènementistes de Limeil et d'Ivry.

L'initiative courageuse de Joseph Rossignol marque un tournant. Jusqu'ici les grévistes et manifestants, soutenus par la "gauche morale", trouvaient asile dans les églises et les temples. Aujourd'hui ce sont des élus de terrain, des conseillers généraux avec leur président, des responsables de la paix civile et de la convivialité dans leur commune et dans le département, des syndicats ouvriers, des associations populaires, qui leur ouvrent leurs portes.

D'une préoccupation morale et citoyenne, la question des sans-papiers déboutés devient une question d'ordre social public. Le refus de régulariser les sans-papiers qui en ont fait la demande perturbe la vie de nos communes des banlieues populaires, il pèse sur le marché du travail en offrant aux employeurs clandestins des dizaines de milliers de travailleurs sans droit, il renvoie dans les ténèbres extérieures des femmes et des hommes qui vivent et travaillent depuis des années pour nous, parmi nous, qui ont amis, compagnes et compagnons chez nous.

Ces déboutés, ces grévistes de la faim, qui sont-ils ? J'ai sous les yeux les 16 recours au Tribunal Administratif contre les arrêtés de reconduite à la frontière qui les ont frappés en pleine grève (oui, l'expulsion en réponse à leur grève de la faim !). Ils sont en France depuis 9 ans en moyenne. Beaucoup d'entre eux animent des réseaux d'aide à leur village malien, agents volontaires du codéveloppement. Le plus "récent", Bakoun Traoré, est arrivé à 16 ans en mai 1991 ; les plus "anciens" sont Moussa Sissoko, en France depuis 19 ans, et Samba Sylla, chez nous, chez lui, depuis 23 ans. L'épouse de Samba l'a rejointe il y a 12 ans. Sans enfant, ils suivent depuis peu un Programme de Maternité Assistée ? et on leur a répondu qu'ils aillent le suivre au Mali. Non seulement il faut avoir des enfants, mais quand on essaie d'en avoir on n'est bon qu'à être rejeté ?

Feuilleter ce genre de dossiers, c'est parcourir la galère presque ordinaire des travailleurs précaires de France. Ceux que je connais le mieux, ce sont mes 5 filleuls. Deux d'entre eux, Macire et Bobou, sont des réfugiés Maliens de la dictature de Traoré. Depuis 8 ans, ils ont presque toujours travaillé, et finalement assez souvent formellement, avec bulletins de paie et tout. Macire exhibe la lettre du ministre du Travail l'exhortant à faire son devoir, en participant à l'élection des conseillers prud'homaux ! Il est précisé par les circulaires Chevènement qu'ils doivent totaliser au moins 6 mois d'Autorisation Provisoire de Séjour : ils les ont, pourtant Macire vient de recevoir le rejet de son recours hiérarchique (mais un réfugié politique kurde, avec 12 mois d'APS, ne reçoit aucune réponse à ses recours ?).

Deux autres de mes filleuls, Sylvie et Raba, sont des étudiant-es, donc une "immigration qualifiée", chère au discours officiel. Ils ont dû interrompre leurs études : Sylvie par une décision de l'administration précédente, Raba (en doctorat) à cause d'une crise d'asthme paroxystique. Selon son médecin traitant, Raba, Algérien, doit impérativement rester sous suivi médical régulier. Expulsable depuis septembre.

Ma dernière filleule est la souriante Dado, cousine de Sylvie. Depuis 9 ans, elle n'a aucune fiche de paie. Oh, elle peut prouver sa présence, par les mille traces écrites qu'un sans-papiers laisse derrière lui, même sans le vouloir. Seulement voilà : elle fait des tresses, et elle en vit. Or ce genre d'activité, comme celles de nombreuses femmes de France, s'accomplit aux lisières de la sphère domestique et de la sphère marchande.

La non-régularisation : trouble à l'ordre public

Mes filleuls, les grévistes, et les 60 000 non-régularisés sont de minuscules échantillons ordinaires du peuple de France. Leur malchance est en général de ne pas être mariés ! Mariés "républicains" comme dit Madame Boutin. évidemment, ils ne sont ni moines ni nonnes ; beaucoup sont concubins en France. Mais aux yeux du ministère, pour vivre ensemble, il faut des papiers. Le couac sur le PACS avait bien des racines inconscientes ?

Il y a quand même une différence entre les sans-papiers et les Français qui ne sont tels que pour s'être donné la peine de naître. Eux, les sans-papiers, ont choisi la France, ils s'y sont accrochés, se sont dévoilés, déclarés en préfecture. Et aujourd'hui, certains d'entre eux mettent leur vie en jeu pour y rester. Peu de Français en feraient autant.